



***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET MOYENS GÉNÉRAUX

PRESTATIONS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DU NETTOYAGE DU BATIMENT RELAIS N°2 A MAZINGHEM ET DE L'ANTENNE D'ISBERGUES - ATTRIBUTION ET SIGNATURE D'UN MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE

Considérant que la Communauté d'agglomération souhaite favoriser l'insertion sociale et professionnelle sur son territoire et qu'il est possible de conclure un marché réservé avec des structures d'insertion par l'activité économique à cet effet,

Considérant la nécessité d'assurer le nettoyage des locaux du bâtiment relais n°2 situé à Mazinghem et ponctuellement dans les locaux de l'antenne d'Isbergues (62330), place Jean Jaurès,

Considérant qu'une procédure adaptée a été lancée en application des dispositions des articles R 2123-1 et L 2113-13 du Code de la Commande Publique, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum de 19 000 € HT et une durée d'un an à compter du premier jour du mois suivant la notification du marché, ayant pour objet l'insertion sociale et professionnelle dans le cadre du nettoyage du bâtiment relais 2 à Mazinghem et des locaux de l'antenne d'Isbergues,

Considérant qu'après analyse de l'offre, la proposition de l'association intermédiaire RELAIS EMPLOI ALPHA (REALFA) sise à Isbergues (62330), 96 rue Roger Salengro, a été jugée économiquement avantageuse pour un montant annuel issu du détail quantitatif de 12 052 € net de taxe.

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

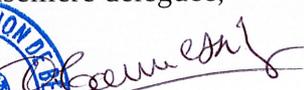
DECIDE d'attribuer un marché ayant pour objet l'insertion sociale et professionnelle dans le cadre du nettoyage du bâtiment relais 2 à Mazinghem et des locaux de l'antenne d'Isbergues, à l'association intermédiaire RELAIS EMPLOI ALPHA (REALFA) sise à Isbergues (62330), 96 rue Roger Salengro, et de le signer pour un montant maximum de 19 000 € HT et une durée d'un an à compter du premier jour du mois suivant la notification du marché.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Fait à Béthune, le **4 AOUT 2022**

Par délégation du Président
La Conseillère déléguée,

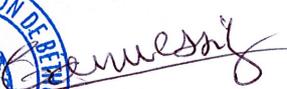



MANNESIEZ Danielle

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **5 AOUT 2022**

Et de la publication le : **5 AOUT 2022**

Par délégation du Président
La Conseillère déléguée,




MANNESIEZ Danielle